

CONSEIL d'ECOLE du mardi 9 juin 2020

EN VISIO

La séance est ouverte à 18h30.

Secrétaire de séance : Anne-Laure ROBIC (représentante de parents d'élèves)

Les personnes présentes :

L'équipe enseignante :

Mme Pinto Ribeiro Maria
Mme Szpiro Véronique
Mme Verdière Estelle
Mme Millet Céline
Mme Bas Angélique
Mme Fauvet Morgane
Mme Laplaige Nathalie

La municipalité :

Mme COURTOIS Déborah, Mme le Maire
Mme SIGLER Helena, adjointe au maire

Les représentants de parents d'élèves :

Mme Gallimard Lucie
Mme Robic Anne-Laure
Mme Abida Karima
Mme Leroux Emeline

Absents excusés : Mme Borlido Silvi, Mme Pineau, Mme Cogneras, Mme Bonnet en visio à la fin du conseil d'école RPE ; M. Marchenay DDEN

1. Équipe enseignante pour la rentrée 2020

L'équipe enseignante de l'école de la Colline sera composée des sept mêmes personnes à la rentrée de septembre : Mmes PINTO RIBEIRO Maria-directrice, BAS Angélique, FAUVET Morgane, LAPLAIGE Nathalie, MILLET Céline, SZPIRO Véronique, VERDIERE Estelle.

Mme CAILLAT Vanessa sera remplacée par un ou une autre enseignant(e) pour le quart de décharge de la directrice.

2. Perspectives de l'école pour l'année scolaire 2020/2021

Nous terminons l'année scolaire avec **166 élèves** ; 22 PS, 30 MS, 21 GS, 19 CP, 19 CE1, 15 CE2, 19 CM1, 21 CM2.

À ce jour, il y a **175 élèves** inscrits pour la prochaine rentrée.

enfants nés en
classe de
élèves inscrits

2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	23	30	23	19	18	17	19

L'équipe enseignante a pensé les répartir comme suit avec sept classes : répartition susceptible de changer en fonction des inscriptions pendant les grandes vacances scolaires.

PS-MS-GS	PS-MS-GS	PS-MS-GS	CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
9+8+10	8+8+10	9+7+10	23	19+5	13+12	5+19
27 élèves	26 élèves	26 élèves	23 élèves	24 élèves	25 élèves	24 élèves

A ce jour, 4 élèves inscrits dans notre école, sont radiés pour la rentrée de septembre : 2 en maternelle et 2 en élémentaire.

3. Aménagement de la 7^{ème} classe à la rentrée de septembre 2020

Madame le Maire informe que la livraison de la classe est prévue début Août 2020 et que celle-ci sera bien ouverte pour la rentrée de Septembre 2020.

- **Organisation de la salle de classe : anciens porte-manteaux, mobilier, étagères... ?**

L'enseignante, Mme Laplaige, aménagera la classe la dernière semaine d'Août.

- **AUVENT dans la cour maternelle**

Un petit auvent a été installé côté cour maternelle qui jouxte la nouvelle classe. Celui-ci sera prêt pour la rentrée de Septembre 2020.

- **AUVENT dans la cour élémentaire pour avoir plus d'abri pour les élèves ?**

Madame le Maire informe que celui-ci n'est pas prévu au budget pour le moment, mais on peut y réfléchir.

4. Listes des fournitures scolaires rentrée 2020

Les différentes listes des fournitures pour la rentrée 2020 doivent être élaborées en conseil des maîtres et soumises au conseil d'école : BO de l'éducation nationale, circulaire n° 2016-054 du 13 avril 2016. Celles -ci seront sur le site de la commune.

L'équipe enseignante s'est déjà réunie en conseil des maîtres afin de pouvoir les présenter ce jour.

Cependant, le recteur, étant soucieux de la pauvreté, a demandé aux inspecteurs de constituer des groupes de réflexion concernant ces listes de fournitures scolaires remises aux familles.

La directrice attend donc les directives de M. Pinard pour permettre aux enseignantes de diffuser les listes concernant les élèves de l'école de la Colline.

5. Stages pendant les vacances scolaires :

Des stages vont être mis en place pendant les grandes vacances scolaires, tout niveau confondu, (plus de détails ultérieurement) :

- Une semaine en juillet du 6 au 10 juillet 2020.
- Une semaine en août du 24 au 28 août 2020.

Les stages sont ouverts du CP au CM2 à raison de 3 heures par jour sur 5 jours.

Comme à l'accoutumée, ce sont les enseignantes qui déterminent la liste des élèves concernés. Les familles seront alors averties des modalités, non connues encore à ce jour.

6. Bilan des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Cette année, les 36 heures d'APC ont été organisées par groupes restreints d'élèves pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Le bilan est plutôt positif :

- progression dans tous les domaines
- les différents apprentissages ont bien été ciblés
- cela a permis aux élèves de reprendre confiance en eux

7. Projet d'école 2018/2021

Les résultats des élèves observés lors des différentes évaluations, telles que ELFE (évaluation de la lecture en fluence), ROC (repérage orthographique collectif), les évaluations nationales pour le cycle 2 et celles mises en place dans les classes, ont permis de rédiger les trois orientations.

RAPPEL :

- Résoudre des situations mathématiques en élaborant ses propres stratégies
- Développer des compétences sociales et civiques
- Développer des actions favorisant la maîtrise du français à l'oral

Résultats des évaluations nationales CP faites en janvier 2020 : document joint en PDF.

8. Bilan des prestations des services mis à la disposition de l'école par la municipalité :

Piscine :

Les élèves des deux classes CE1/CE2 et CM1/CM2 ont bénéficié de 4 séances de piscine (sur les 8 prévues), de 40 minutes du 3/02 au 9/03/2020 à la piscine TAUZIET de Meaux.

Le coût du transport d'une séance pour l'année 2019/2020 s'élève à 105€.

Utilisation de la salle polyvalente

Activités en EPS, expression corporelle, les spectacles et animations proposés aux élèves, la fête de Noël, l'intervention de Kapla.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces prêts.

9. Bilan de la coopérative scolaire

La municipalité répartit de la façon suivante les subventions allouées à l'école :

- 48 € par enfant pour les fournitures scolaires ;

- 3 300 € pour la coopérative scolaire et le Noël des enfants ont été versés sur le compte OCCE de l'école pour l'année 2019/2020 ; **l'équipe enseignante en remercie la municipalité**

- **2 400 € prévu initialement pour les voyages scolaires. Ces derniers n'ayant pas eu lieu cette année, les enseignants avec l'accord de l'ancienne municipalité, ont décidé de consacrer cette somme à des interventions dans l'école : une partie a déjà été prise pour l'intervention Kapla (1130€). Et pour le reste, que devient cette somme ?** Mme le Maire informe que les sommes allouées étant valables jusqu'en juin 2020, il n'y aura pas de report du reste à réaliser jusque la fin d'année.

Quel sera le budget pour la rentrée de septembre 2020 ?

Mme le Maire précise que celui-ci n'a pas encore été adopté et sera voté lors d'un prochain conseil.

L'équipe enseignante fait savoir que les chèques des familles, destinés à la coopérative scolaire, remis juste avant le confinement, ne seront pas encaissés et remis aux personnes concernées.

À ce jour, il reste **9442,86 €** à la coopérative scolaire.

Pour informations :

La coopérative de notre école est affiliée à l'OCCE 77, et le contrat d'assurance MAE/MAIF couvre tous les adhérents de notre coopérative, notre matériel, les adultes bénévoles encadrant l'activité hors temps scolaire.

Il faut simplement l'autorisation du maire d'utiliser les locaux scolaires, étudier avec lui les dispositions particulières à prendre, compte tenu du plan Vigipirate, en cas de co-organisation avec une association, écrire les responsabilités de chaque organisateur, veiller à ce que l'association co-organisatrice soit une association dont les statuts sont dûment enregistrés, écrire un courriel à l'OCCE pour prévenir des dates, lieux et public attendu (pour les fêtes uniquement).

10. Sécurité et organisation pour la rentrée de septembre 2020 (crise sanitaire) à l'école

L'an prochain, comme cette année, plusieurs exercices, PPMS confinement, alerte attentats, alerte incendie, seront programmés, plusieurs exercices en fonction des scénarios possibles selon la configuration de l'école, pendant le temps scolaire.

A voir avec la municipalité les différents scénarios de mise en œuvre.

Trois signaux distinctifs ont été mis en place : PPMS confinement, corne de brume ; incendie, alarme ; alerte attentat, système flash silencieux dans l'école.

DUERP : à la rentrée avant le premier conseil, la directrice souhaite faire une visite des locaux scolaires, en présence de la municipalité et les représentants de parents pour mettre à jour le DUERP (obligation de le faire en début d'année scolaire) Date à définir en début d'année scolaire pour le courant du mois de septembre 2020.

PLAN VIGIPIRATE : rappel aux familles, merci de respecter l'interdiction de s'arrêter en voiture devant le portail d'entrée de l'école, rue du temple pour déposer leurs enfants.

- MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE

Madame Le Maire indique que la fermeture de l'école est maintenue jusqu'à nouvelles directives du gouvernement. En effet, les travaux de construction de la 7^{ème} classe ne permettent pas une sécurisation optimale des élèves.

Concernant la rentrée de Septembre 2020, la municipalité assure que toutes les mesures seront mises en place suivant le protocole.

Madame la directrice informera tous les parents par mail.

11. Suggestions de travaux/aménagements dans l'école

- Installation d'un film occultant dans la classe de Madame BAS sur la partie haute d'une fenêtre ?

Madame le Maire se renseigne afin que celui-ci soit installé au plus vite.

- Où ranger les épouvantails confectionnés par les élèves de cinq classes, destinés au concours lancé par POUILLAIN ? La municipalité indique ne pas avoir de local disponible pour le moment.

12. Elections des RPE d'octobre 2020 : organisation (exclusivement par correspondance ?)

Vu l'arrêté du 19 août 2019 qui modifie l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, plus exactement le troisième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 1985 susvisé, il est confirmé que le vote des RPE en octobre 2020, date exacte non diffusée à ce jour, aura lieu exclusivement par correspondance sur décision de la directrice d'école.

La commission électorale a déterminé les modalités du déroulement du scrutin comme suit :

Les enveloppes reçues au plus tard à 12 heures le jour des élections défini ultérieurement par le ministère de l'éducation nationale, seront prises en compte lors du dépouillement qui aura lieu le même jour à 16h30 en présence de la directrice et de ses assesseurs nommés ce jour : Madame Gallimard Lucie représentant de parents d'élèves, Mesdames Szpiro Véronique et Verdière Estelle enseignantes de l'école de la Colline de Fublaines.

13. Composition du bureau des élections des représentants de parents d'élèves pour la rentrée prochaine (arrêté ministériel du 13/05/1985 modifié par les arrêtés des 09/10/1986, 25/08/1989, 22/07/1993 et 17/06/2004)

Lors de la réunion de rentrée avec les familles, la directrice offrira un temps de parole aux représentants de parents d'élèves afin qu'ils puissent se présenter (organisation, implication dans la vie de l'école, participations aux activités...).

Les élections des représentants de parents d'élèves se feront avant les vacances de la Toussaint, en octobre. La date sera fixée ultérieurement.

Les représentants de parents élus cette année sont « en poste » jusqu'aux prochaines élections d'octobre 2020.

Quels parents souhaitent se représenter ?

Les représentants de parents d'élèves attendent la rentrée de Septembre pour annoncer leurs candidatures.

14. Questions des parents :

Question RPE :

1. *Doit-on présenter à la directrice, une liste préétablie pour la prochaine élection des représentants de parents d'élèves ?* Oui, une liste doit lui être remise en prenant en compte le calendrier des élections des RPE, date non encore connue à ce jour.

2. Avez-vous prévu de faire visiter aux RPE l'organisation de la nouvelle école lorsque celle-ci sera opérationnelle ?
Une visite des locaux scolaires sera organisée au moment du DUERP : date définie à la rentrée en fonction du jour de décharge de la directrice.

Au sujet de l'organisation du goûter de Noël, les RPE proposeront à la rentrée les prospectus afin de choisir les cadeaux de Noël le plus tôt possible (pour anticiper comme l'année dernière).

Questions des parents :

1. Comptez-vous organiser différemment la rentrée des écoles pour les petites sections de maternelles (question déjà évoquée précédemment) ? Tout cela dépendra du protocole applicable à la rentrée, mais les enseignantes de maternelles ne sont pas contre une rentrée échelonnée.

2. Y aura-t-il une pré-rentrée pour les petites sections de maternelles ? Non, l'école n'étant pas accessible pour le moment.

3. Y aura-t-il une 3ème ATESEM pour la troisième classe de maternelle ? La municipalité indique que le recrutement est en cours.

4. Une fois la situation sanitaire apaisée, pensez-vous organiser kermesse, sortie et spectacle ? L'équipe enseignante ne souhaite pas se prononcer à ce jour. Cela dépendra de l'évolution de la crise sanitaire à l'automne.

5. Serait-il possible d'avoir deux récréations distinctes ?

L'une pour les maternelles et l'autre pour les primaires de manière alternée ?

Non, car, la nouvelle classe maternelle étant située au niveau de la cour, avoir deux temps de récréation alternés perturberait le travail de cette classe qui serait constamment dans le bruit. De plus, la question ne se pose pas, puisque deux lieux bien distincts sont disponibles pour les élèves de maternelle et primaire.

6. Pensez-vous prévoir deux services cantines pour la rentrée ? Tout dépendra du protocole à appliquer à la rentrée de septembre 2020 : la mairie réfléchit à la mise en place de deux services, ce qui induirait une modification des horaires de classe le matin et rallongerait la pause méridienne d'un quart d'heure.

Fin de la séance à 19h30.

Secrétaire de séance
Mme Anne-Laure Robic

Directrice de l'école
Mme Maria Pinto Ribeiro

